



1^{ÈRES} ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

MONTPELLIER 2019

APPEL A CONTRIBUTIONS

LES PREMIERES ASSISES TERRITORIALES
DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE
ET DE L'ALIMENTATION DURABLE
5 et 6 février 2019 à Montpellier

Organisées par :
Montpellier Méditerranée Métropole
Agropolis International
CNFPT
Terres en villes

Partenaires :
- ADEME
- AITF
- Chaire Unesco Alimentations du monde
- Chambre d'agriculture de l'Hérault
- DRAAF
- InPACT

CONTACTS :

Serge BONNEFOY – secrétaire technique de Terres en Ville
serge.bonnefoy@terresenvilles.org -04 76 20 68 28

Elisabeth OFFRET- responsable pôle de compétences Paysage et
biodiversité, CNFPT/INSET Montpellier
elisabeth.offret@cnfpt.fr - 04 67 99 76 51

Les 1ères assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable permettront à tous les acteurs concernés d'échanger et de débattre autour des stratégies alimentaires territoriales.

Appel à contributions : Recherche d'expériences, de pratiques ou de réflexions qui seront présentées en atelier et suivies d'un échange avec les participants (atelier de 45 min).

La loi avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 a mis en avant le développement de l'agro-écologie et le renforcement de l'ancrage territorial de l'alimentation. Elle a institué le projet alimentaire territorial (PAT). Les Etats généraux de l'alimentation de 2017 et le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » mettent quant à eux, l'accent sur la recherche d'un meilleur partage de la valeur ajoutée ainsi que sur la qualité de l'alimentation. Et ils ont conforté le PAT. Un mouvement semblable est engagé au niveau international avec le Pacte de Milan qui fédère les villes et métropoles autour des enjeux de l'alimentation durable.

L'alimentation fait en effet système dans un territoire. Ses enjeux sont nombreux et reliés entre eux sans qu'on puisse les hiérarchiser de la même façon selon les territoires. La création de richesses et d'emplois est évidemment stratégique. Mais tout comme le sont les enjeux de nutrition et de santé publique à une époque où se développent l'obésité et diverses autres maladies liées à l'alimentation, et à une époque où l'on cherche à développer une médecine plus préventive. La dimension sociale est elle-aussi incontournable tant les fractures de toutes sortes imposent de lutter contre la précarité alimentaire. En matière environnementale, prioritaire est l'adoption de pratiques de production, de transformation, de distribution et de consommation adaptées au respect du milieu naturel, à la protection de la biodiversité et à la réduction de l'empreinte carbone. Les enjeux sont également culturels : culture mais aussi tourisme et gastronomie devraient être indissociables d'une stratégie alimentaire territoriale. Enfin les enjeux en matière d'urbanisme et d'aménagement sont encore souvent sous-estimés alors que l'alimentation contribue fortement à dessiner le territoire et qu'elle s'inscrit dans des formes urbaines particulières.

Le développement des initiatives locales et durables, l'implication des collectivités et le renforcement des synergies entre acteurs sont de véritables leviers pour co-construire des stratégies territoriales en faveur de systèmes alimentaires durables.

La plupart du temps, les collectivités sont porteuses du projet alimentaire et cherchent à fédérer les parties prenantes. Les élus et professionnels territoriaux exercent des fonctions diversifiées qui interviennent directement ou non sur les questions de l'alimentation sur un territoire : restauration collective, agriculture, santé, espaces verts, urbanisme, foncier, prévention et valorisation des déchets, commande publique, tourisme et gastronomie, développement économique, environnement...

En fait quatre mondes (l'Etat et les collectivités, le monde économique, la société civile et le monde de la recherche) sont partis prenantes de ces expériences. Dans plusieurs villes et métropoles, la population est aussi directement associée à l'aventure.

C'est à ces différents publics et pour faire face à ces enjeux que s'adresse Montpellier Méditerranée Métropole en co-organisant les premières assises de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable les 5 et 6 février 2019, avec Agropolis international, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et Terres en villes. Ces Assises ont vocation à être organisées tous les 2 ans à Montpellier.

ELEMENTS DU PRE-PROGRAMME DES ASSISES

- Les Assises comprendront deux séances plénières d'ouverture et de clôture et deux demi-journées d'ateliers participatifs et créatifs dont les thèmes et les intervenants permettront d'appréhender les six grands types d'enjeu (cf. liste ci-après), les leviers d'actions des collectivités territoriales et de leurs partenaires ainsi que les éléments de gouvernance.
 - Les six thèmes d'ateliers sont les suivants :
 - Economie alimentaire et création d'emplois
 - Cultures, tourisme et gastronomie
 - Nutrition et santé
 - Lutte contre la précarité alimentaire
 - Agro écologie, biodiversité et environnement
 - Formes urbaines et alimentation
 - Les ateliers seront de typologies différentes dans leurs modalités d'animation :
 - Atelier « Place des marchés » pour donner à voir de bonnes pratiques : 5 mn de présentation et 10 mn d'échange avec les participants par groupe de 12 personnes (3 expériences seront présentées par atelier de 45min),
 - Atelier « Fertilisation » pour approfondir une expérience avec une présentation de 20 mn et 25 mn d'échange avec les participants,
 - Atelier « Ruche » pour construire un outil, une démarche...le choix de l'objet à construire se fera en début d'atelier.
- L'appel à contributions concerne des propositions de présentation de bonnes pratiques et d'expériences pour l'atelier « Place des marchés » ou l'atelier « Fertilisation ».
- Des représentants de métropoles d'autres pays joueront le rôle de grands témoins durant le colloque : présentation de leurs expériences en matinée d'ouverture, suivi des travaux des ateliers, table ronde en après-midi de clôture pour que chacun d'entre eux présente un rapport d'étonnement sur ce qu'ils ont entendu et fasse le parallèle avec la situation de leur propre métropole.
 - Un temps de rencontres et d'échanges entre élu-es sera organisé, avec le soutien et la mobilisation d'associations d'élu-es.

Les interventions recherchées et leur sélection

■ CONTENU DES INTERVENTION RECHERCHEES

- Les propositions doivent s'inscrire dans les axes d'analyse de la problématique des rencontres
- Les propositions doivent être concises et comporter une brève introduction situant le projet dans son contexte, une présentation de la méthode, des objectifs, des principaux résultats et devront aborder l'un des 3 points suivants :
 - Les enjeux,
 - Les Leviers d'actions des collectivités territoriales
 - L'organisation et la gouvernance
- Les communicants sont invités à préciser les points à débattre lors de l'atelier.
- Toutes les propositions seront examinées par le comité de programmation qui jugera la pertinence, la qualité de l'analyse présentée et la clarté du texte.

Les préconisations du comité de programmation sont les suivantes :

- Pertinence par rapport à la thématique des assises et ses axes d'analyse déclinés dans l'appel à contributions.
- Pratiques innovantes, originales ou revisitées.
- Présence d'éléments de présentation de contexte, de méthodes, d'objectifs, et en particulier d'analyse et de perspectives.
- Présence d'éléments d'évaluation.
- Présence d'éléments critiques sur la transversalité, le partenariat, le travail d'équipe, la complémentarité, la coopération entre services et le financement.
- Lien avec les collectivités territoriales.
- Présence d'éléments d'articulation élus – professionnels – usagers.
- Projet bien étayé y compris non concluant mais dont le partage serait profitable.
- Présentation de la gouvernance, acteurs associés et éléments budgétaires

■ CALENDRIER ET MODALITES :

Les propositions de contributions seront rédigées selon le formulaire joint et devront être adressées :

→ **Avant le 31 juillet 2018**

adresse mail : contributions@assises-agroecologie-alimentationdurable.fr

Seules les propositions soumises par mail seront acceptées.

Les auteurs seront informés de l'acceptation, de la demande de précision ou du refus au mois de septembre 2018.

Les inscriptions seront gratuites pour les intervenants. Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de chacun.

Le formulaire joint peut être complété par tout document visant à mieux cerner et détailler la proposition de communication.

Proposition de contributions

A retourner par mail à contributions@assises-agroecologie-alimentationdurable.fr

Avant le 31 juillet 2018

LES PREMIERES ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE 5 et 6 février 2019 à Montpellier

| |
|--|
| Nom et prénom de l'auteur : Fonction : Organisme : Adresse : Adresse mail : N° téléphone : Autres auteurs : |
| Titre de l'intervention : 8 mots maximum |
| Enjeu ciblé: <input type="checkbox"/> Economie alimentaire et création d'emplois <input type="checkbox"/> Cultures, tourisme et gastronomie <input type="checkbox"/> Nutrition et santé <input type="checkbox"/> Lutte contre la précarité alimentaire <input type="checkbox"/> Agro écologie, biodiversité et environnement, <input type="checkbox"/> Formes urbaines et alimentation |
| Typologie d'ateliers envisagée : <input type="checkbox"/> Place des marchés pour donner à voir de bonnes pratiques <input type="checkbox"/> Fertilisation pour approfondir une expérience |
| Résumé en 1 page maximum, en respectant la présentation suivante : - Le contexte - L'objectif - Le public concerné - Les éléments de réussite pouvant être capitalisables dans d'autres structures - Les supports proposés |
| Point(s) de discussion à débattre lors de l'atelier : |
| Références de publications, recherches, expériences pilotées en lien avec l'intervention proposée : |